



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 123 – 28 juillet

Faits saillants

- **Affaire Archegos : 388 M USD d'amendes pour Crédit Suisse aux États-Unis et au Royaume-Uni**
- **Mission d'une délégation du Trésor américain à Berne**
- **Entrée en vigueur de l'ARM Suisse - Etats-Unis sur la fabrication de produits pharmaceutiques**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/07	Var. vs 20/07
EUR/CHF	0,9534	-0,9 %
USD/CHF	0,8560	-0,2 %
SMI	11 373	+1,5 %
Taux 10a	0,935 %	+4 pb

Guerre en Ukraine

Sanctions : Des représentants du Trésor américain et de l'Ambassade des États-Unis à Berne ont participé cette semaine à une réunion de travail avec l'organisation professionnelle des négociants en matières premières Suisssenégoce et le Secrétariat d'État à l'Économie. Les discussions ont notamment porté sur (i) les perspectives macroéconomiques européennes et (ii) l'approvisionnement mondial en énergie pour les mois à venir, après que la Russie a mis fin à l'accord à l'Initiative de la mer Noire qui permettait l'exportation de céréales ukrainiennes par voie maritime. Sans reproche ouvert contre la Suisse - ce qui détonne avec les fortes critiques récentes de la Commission d'Helsinki du Congrès américain -, l'enjeu de la bonne mise en oeuvre des sanctions dans le secteur des matières premières, où les places suisses et américaines sont en concurrence, a aussi été abordé.

Julius Bär, désormais 2^{ème} banque du pays par le volume de ses actifs sous gestion (441 Mds CHF), a annoncé mettre fin à l'ensemble de ses relations d'affaires avec des clients domiciliés en Russie au plus tard le 31 décembre 2023. En mars 2022, la banque spécialisée dans la gestion de fortune avait déjà déclaré qu'elle cessait toute nouvelle activité avec la clientèle fortunée russe afin de limiter son exposition aux sanctions.

Macroéconomie

Politique commerciale : L'accord entre la Suisse et les Etats-Unis concernant la reconnaissance mutuelle des bonnes pratiques de fabrication des produits pharmaceutiques est entré en vigueur le 27 juillet. Cet accord, signé en janvier 2023, doit permettre de : (i) réduire les coûts et les délais de livraison pour les entreprises du secteur ; (ii) renforcer les chaînes de production et de distribution bilatérales ; et (iii) améliorer la sécurité de l'approvisionnement suisse en médicaments. 2^{ème} partenaire commercial de la Suisse dans le secteur, les Etats-Unis bénéficient désormais avec la Suisse d'un accord similaire à ceux déjà existants avec l'UE et le Royaume-Uni.

Secteur financier

Banque centrale : D'après les économistes d'UBS, la Banque nationale suisse (BNS) devrait inscrire une lourde perte au 2^{ème} trimestre 2023, comprise entre 15 et 25 Mds CHF, en raison (i) de la dépréciation du dollar par rapport au franc suisse, (ii) de la hausse des taux et (iii) du recul du cours de l'or. En conséquence, les analystes anticipent un bénéfice limité de 2 à 12 Mds CHF pour le 1^{er} semestre annuel, malgré un 1^{er} trimestre bénéficiaire

(27 Mds CHF) et un rebond du marché actions au printemps. Le seuil de 50 Mds CHF, plancher nécessaire pour une distribution minimale de bénéfices à la Confédération et aux cantons, semble s'éloigner.

Notation financière : La 4^{ème} agence mondiale de notation financière DBRS Morningstar a maintenu la notation à long terme « AAA » de la Suisse, avec une perspective stable, malgré les récentes turbulences de la place bancaire helvétique et les incertitudes macroéconomiques mondiales. Le maintien du triple A s'appuie principalement sur la solidité des finances publiques suisses (ex : ratio d'endettement public de 39 % du PIB en 2022), la position extérieure du pays (ex : excédents structurels de la balance courante atteignant près de 8% du PIB en moyenne sur 20 ans) ainsi que la diversification et la richesse de son économie.

Crédit Suisse/Affaire Archegos : L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) a reconnu que Crédit Suisse avait violé les règles du droit suisse des marchés financiers dans le contexte de sa relation d'affaires avec le *hedge fund* Archegos. Elle a ordonné des mesures correctrices au nouveau groupe combiné UBS et ouvert une procédure individuelle à l'encontre d'un ancien dirigeant de Crédit Suisse. Parallèlement, les régulateurs américains et britanniques ont prononcé cette semaine des amendes respectives de 269 M USD et 87 M GBP à l'encontre de CS (dont devra s'acquitter le nouveau groupe bancaire) - des pénalités nettement supérieures aux estimations de la banque, qui n'avait provisionné que 35 M USD. Les autorités de surveillance ont pointé les manquements de CS en matière de gestion des risques, en particulier du risque de contrepartie. Pour mémoire, la Finma avait ouvert une procédure de surveillance (*enforcement*) en mars 2021 en raison des pertes essuyées par la banque d'investissement de CS à hauteur de 5,5 Mds CHF - contre 861 M USD de pertes pour UBS - liées à la faillite du fonds d'investissement spéculatif américain Archegos. La banque, créancière du fonds, avait octroyé 24 Mds USD de crédit à Archegos, avant que la société ne fasse défaut aux appels de marge.

Crédit Suisse : Des sénateurs américains font actuellement pression sur Crédit Suisse, accusé de ne pas avoir tenu ses promesses de coopération dans le cadre d'une enquête ouverte en février 2023 sur la possible dissimulation par la banque de comptes détenus par des nazis au cours des décennies ayant suivi la Seconde Guerre mondiale. En avril déjà, une commission spéciale du Sénat américain contestait le résultat d'une enquête menée par CS qui infirmait l'allégation selon laquelle plusieurs milliers de nazis installés en Argentine après la guerre avaient détenu des comptes au Schweizerische Kreditanstalt (SKA), l'ancien nom de Crédit Suisse.

Le gestionnaire de fortune Julius Bär semble avoir bénéficié du rapprochement entre UBS et Crédit Suisse. Ses résultats du 1^{er} semestre 2023 font état d'une accélération visible des afflux nets de fonds à la fin du 2^{ème} trimestre 2023, qui se sont établis à 7,1 Mds CHF et proviennent en majorité de Suisse. Ces résultats ont dépassé les attentes des analystes (6,8 Mds CHF). Le groupe affiche un bénéfice net de 531 M CHF sur le semestre, avec une croissance notable de +18% sur un an, toutefois en partie portée par la hausse des taux d'intérêts. Ses actifs sous gestion (441 Mds CHF) ont progressé de +4 % par rapport au semestre précédent.

Secteurs non financiers

Environnement : Le niveau des lacs et cours d'eau suisses a été particulièrement inquiétant durant l'année 2022. L'Office fédéral de l'environnement fait état d'une baisse de 88 cm du niveau d'eau dans le Lac Majeur, soit la valeur la plus basse depuis le début des relevés il y a 80 ans. Les conditions météorologiques extrêmes de l'année 2022, liées au changement climatique, sont à l'origine de la baisse des niveaux d'eau et de la hausse en parallèle de leur température. Elles se sont traduites par des conséquences néfastes sur les écosystèmes aquatiques (en particulier les poissons), mais aussi l'agriculture, contrainte de limiter les prélèvements, la production hydroélectrique (-15 % par rapport à 2021) et la navigation, en particulier sur le Rhin.

Electricité : Selon l'autorité indépendante de surveillance du marché de l'électricité (ElCom), certains fournisseurs d'électricité détourneraient une modification de la loi sur l'électricité de 2019 sur le mode de calcul des prix pour optimiser leurs bénéfices, au détriment des consommateurs desservis par l'approvisionnement de base. Pour rappel, le marché de l'électricité n'est que partiellement libéralisé pour les consommateurs suisses. Les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh/an) peuvent choisir librement leur fournisseur d'électricité, alors que la majorité des ménages (consommation moyenne : 4 000 kWh/an) sont contraints de s'approvisionner auprès du gestionnaire du réseau local. La libéralisation pour les petits consommateurs est un serpent de mer de

la politique énergétique suisse, présentée comme nécessaire pour envisager un accord sur l'électricité avec l'UE, mais peu populaire chez les politiciens locaux qui craignent pour les plus de 6 000 distributeurs locaux.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Louise DUSSINE,
Raph DENIS

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay

x